

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 6

Artikel: La défense antichar
Autor: Pittet, O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense antichar¹

1. Définition du danger antichar

Pour les trois corps d'armée de campagne, destinés à livrer bataille entre frontière et Préalpes, il paraît évident que — danger atomique réservé — l'engin blindé sous toutes ses formes, char de combat, chasseur de char, canon d'assaut, véhicule blindé de transport de troupes, etc., doit être considéré comme le moyen de combat ennemi représentant le danger le plus grave.

On rappellera pour mémoire ici que la mobilité, la cuirasse, la grande puissance de feu et surtout la portée pratique du canon du char, supérieure à celle de la plupart des armes antichars, sont autant de facteurs qui rendent le combat chars-armes antichars extrêmement difficile pour l'infanterie luttant à découvert contre des formations blindées.

Tant sur le Plateau que dans certaines régions frontières, à l'heure actuelle, l'infanterie en est réduite à s'accrocher aux localités et aux secteurs boisés ou escarpés, toute action offensive à un échelon dépassant le bataillon paraissant exclue, cas particuliers réservés.

Souvent dépassée, puis encerclée, notre infanterie luttera certes bravement, mais — sans être défaitiste — on a toutefois le droit de se demander si cette lutte quasiment désespérée aura une influence sur le résultat final. Pour étayer ce raisonnement, il faut encore faire état des expériences allemandes du dernier conflit mondial sur la tactique du hérisson et rappeler que les poches n'ont eu du succès que si :

- elles pouvaient être ravitaillées en munitions, vivres et médicaments ;
- elles pouvaient espérer un dégagement à la suite de contre-attaques conduites par des blindés.

La catastrophe de Stalingrad, voire celle de Dien-Bien-Phu, ne sont-elles pas là pour nous donner raison ?

2. Evaluation des moyens actuels de défense antichar

Remarques liminaires

Remarquons tout d'abord que tous nos moyens antichars — grenades, tubes roquettes, canons et engins filoguidés — sont munis de

¹ Emanant du Commandant des écoles antichars d'infanterie — que nous remercions ici de sa fidèle collaboration — il est inutile de souligner la pertinence et le réalisme de ces appréciations. Mft.

charges creuses. Or, la charge creuse est archi-connue de toutes les armées du monde. Dans celles — assez rares il est vrai — où l'on fait preuve d'attitude prospective, il est possible qu'on recherche la surprise technique et que nous voyions, dans la guerre de demain, surgir devant nous des blindés insensibles à ce procédé technique. Il serait peut-être judicieux de diversifier notre armement en en munissant une partie tout au moins de têtes autres que la charge creuse.

La grenade antichar

Cette arme du combat rapproché est valable pour le combat de localité, la défense d'une position préparée, le combat en terrain boisé ou encore l'embuscade. Bien que presque toutes les formations de notre armée soient dotées de la grenade antichar, il me semble que l'on se fait trop d'illusions sur la valeur de cet armement. En effet, seuls les tireurs spécialisés, dotés d'un grand entraînement sur buts mobiles tant à l'ER qu'à chaque CR, seront capables d'obtenir des résultats satisfaisants au combat. Or, je me demande si l'on a bien compris cette vérité première dans les armes autres que l'infanterie et les troupes mécanisées et légères ?

Le tube roquette

Les remarques faites ci-dessus à propos de la grenade antichar sont valables — mutatis mutandis — pour le tube roquette.

Les canons antichars

Rappelons ici pour mémoire que notre infanterie est armée de trois canons différents et disons sans ambage que, dans la pyramide des décisions discutables prises au cours des dix dernières années, celle-ci atteint les sommets les plus vertigineux. En effet, dans la majorité des cas, le canonnier antichar d'élite transféré pour raison d'âge dans une formation de landwehr doit être instruit à un autre canon que celui qu'il avait en élite. Comme cela arrive au moment où le militaire accomplit des périodes de service plus courtes et moins fréquentes, et à un âge où l'on assimile moins bien qu'à vingt ans, on peut dire — sans crainte d'être taxé de critiqueur — que nos formations antichars de landwehr risquent de payer fort cher au combat les conséquences de cette décision malheureuse.

Si l'on analyse nos canons du point de vue technique-tactique, il faut bien reconnaître que leur distance de tir sur buts mobiles est trop courte

et que, pour deux d'entre eux tout au moins, leur champ de dérive comme leur mobilité sont trop restreints. Quant au troisième, basé sur le principe des canons sans recul, le poids gagné ne compense pas, à mon avis, le désavantage causé par la flamme de culasse.

Les engins filoguidés antichars

Disponibles dès l'an prochain, ces engins constituent un renforcement marqué de notre défense antichar puisqu'ils vont nous permettre d'accepter enfin le combat par le feu à des distances égales à celles des chars. Toutefois, une hirondelle ne faisant pas le printemps, les compagnies constituées au 1.1.70 ne seront pas en nombre suffisant pour pouvoir exercer une influence *décisive* dans la lutte antichar.

Les mines antichars

A mon avis, ce moyen a gardé toute sa valeur. Néanmoins, dans la guerre mobile qui pourrait être celle de demain, je me demande souvent si l'on disposera du temps nécessaire à la mise en place des champs ou nids de mines. Il y a quelques années, dans un article sur le même sujet, j'avais parlé d'un engin poseur de mines, engin qui ne devrait pas créer de problèmes techniques trop ardu à l'époque du voyage à la lune. Hélas, comme sœur Anne, je ne vois rien venir !

Les obstacles artificiels

Il y a lieu de distinguer entre les obstacles permanents et ceux mis en place au dernier moment.

Les obstacles *permanents* sont plus solides que les autres. Ils ont toutefois le désavantage d'être connus d'un adversaire éventuel et, d'autre part, ils sont linéaires, donc de valeur extrêmement limitée tant il est vrai qu'une attaque de chars ne peut mourir qu'en profondeur¹.

Les obstacles *occasionnels* tels que destruction de routes, de ponts, abattis d'arbres, n'ont qu'une valeur temporaire, car les engins du génie à disposition des formations blindées sont maintenant capables de remettre rapidement en état les passages détruits ou obstrués².

Un mot spécial sur les cours d'eau et les lacs que l'on considère encore trop souvent comme des obstacles antichars absolus. J'aimerais

¹ Il faut dire que nos obstacles permanents, toujours solides, sont souvent échelonnés en profondeur et cela, il ne faut pas l'oublier, depuis 1939-45 ! Mft.

² Pas dans *tous* les terrains. Mft.

attirer tout spécialement l'attention des lecteurs sur le fait que la plupart des véhicules blindés ont trouvé le moyen de franchir l'eau dans la foulée, soit qu'ils sachent nager ou qu'ils aient été munis du schnorchel.

L'aviation

Tout en espérant vivement son précieux concours — connaissant sa valeur et son efficacité dans la lutte antichar — je crois que notre aviation aura d'autres tâches à remplir que d'aider l'infanterie de première ligne à maîtriser les attaques blindées. Toutefois, lorsqu'elle sera engagée pour écraser des concentrations mécanisées de second échelon, elle contribuera grandement, bien qu'indirectement, à alléger notre mission.

Une mention spéciale aux hélicoptères armés d'engins filoguidés antichars qui ont fait leurs preuves dans les armées étrangères et dont l'introduction ne devrait plus se faire attendre.

3. La formation du fantassin

Rappelons tout d'abord, une fois pour toutes, que le combat est mené par des formations combinées, dotées d'un armement combiné leur permettant de faire face aux divers dangers qui les menacent. Chaque arme doit ainsi abandonner au profit des autres une partie de sa fierté, de son indépendance et de son esprit de corps.

Je me demande souvent, en voyant les manœuvres, si tout le monde a bien compris que — danger atomique mis à part — notre ennemi sera blindé ou hélitransporté. En effet, trop de manœuvres donnent encore une image complètement dépassée de l'ennemi éventuel. Par exemple, lorsqu'un régiment d'infanterie, même renforcé de quelques chars blindés de manœuvre, est opposé à un autre régiment d'infanterie, l'image que l'on obtient se rapproche davantage de la guerre du Sonderbund que de celle de la guerre de demain¹. Il ne faut donc pas s'étonner si la troupe se désintéresse de ces actions et se mette à « saucissonner » pour passer le temps.

Pour moi, une manœuvre n'est valable que si elle oppose, d'un côté, des blindés figurant l'ennemi et, de l'autre, une infanterie dotée de ses

¹ Observation que nous présentions déjà au général Guisan en 1940 et qui nous valut (!?) de commander un « détachement motorisé d'exercice » qui comprenait notamment une bonne partie des chars de l'époque, une douzaine (voir Barbey, « P. C. du Général », p. 46-53). Mais cette expérience n'eut pas de suite. Mft.

moyens antichars organiques et renforcée parfois des moyens blindés dont elle pourrait éventuellement disposer — je pense en particulier aux divisions de campagne.

Notre infanterie doit savoir, qu'actuellement, elle ne peut tenir que si elle sait s'accrocher aux localités, aux passages obligés et aux forêts. Au CR, toute sa formation de combat devrait être axée, d'une part, sur une défense antichar active et, d'autre part, sur la lutte contre les héliportés, sans omettre de rappeler que les formations hélitransportées seront elles aussi dotées de moyens blindés.

Qu'entend-on donc par formation du fantassin moderne ?

A mon avis, il s'agit :

- d'apprendre à tous les chefs à choisir les terrains dans lesquels l'infanterie peut encore s'affirmer ;
- de pousser à fond la connaissance des chars jusqu'au bas de l'échelle ;
- d'apprendre, jusqu'au chef de section, à évaluer la quantité de blindés qu'un secteur donné peut normalement absorber d'une part, et, d'autre part, comment cet ennemi blindé peut évoluer ; pour cela, il faudrait adapter notre méthode d'appréciation de la situation à la guerre moderne ;
- de donner à chaque bataillon de fusiliers renforcé, lors du CR, l'occasion de préparer une position défensive antichar dans un secteur adéquat (localités, forêts, passages obligés). On citera pour mémoire ici des secteurs tels que, par exemple, la région Orny-Mormont-La Sarraz, ou encore Cuarny-Montéla, ou encore Champ-martin et son barrage antichar-Chabrey, ou encore La Sauge-Mont Vully-Cudrefin, etc., etc. Puis, de faire attaquer ces positions par des bataillons d'exploration du type A ;
- de combiner les CR des régiments de chars dans leurs sanctuaires de Bière et de Bure avec ceux des régiments d'infanterie ;
- d'apprendre à notre infanterie que la défense active est aussi de savoir saisir l'occasion du contre-assaut chaque fois que la formation blindée ennemie est, pour une raison ou pour une autre, gênée, voire stoppée dans ses mouvements (brouillard, combat de nuit, ravitaillement en carburants, destructions préparées, obstacles naturels, champs de mines, etc.).

* * *

En conclusion, si le commandant des écoles antichars pouvait, au soir du 24 décembre 1969, mettre ses souliers de marche dans la cheminée du mess de la caserne d'Yverdon, il demanderait au Père Noël de lui apporter ce qui suit :

- une grenade à fusil et un tube roquette de portée améliorée et au dispositif de visée perfectionné ;
- un seul canon antichar auto-mouvant pour toute l'infanterie (élite et landwehr) tirant à 1200 m sur buts mobiles ;
- un engin filoguidé antichar à télécommande automatique sous forme de prototype afin de pouvoir commencer les essais ;
- un engin poseur de mines ;
- un hélicoptère armé d'engins filoguidés antichars.

Hélas, il risque bien de ne trouver au rendez-vous que le Père Fouettard et cinq paquets de verges.

Colonel O. PITTEL